

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/2002/1
24 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois

Commission européenne des forêts

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

**COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE,
DE LA GESTION ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES**

qui se tiendra à Ennis, comté de Clare (Irlande),
du 12 au 14 septembre 2002 au West County Hotel
Une excursion est prévue le samedi 15 septembre 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- | | | |
|----|--|---------------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | TIM/EFC/WP.1/2002/1 |
| 2. | Sujets spéciaux | TIM/EFC/WP.1/2002/3 |
| | i) La foresterie en Irlande; | |
| | ii) Campagnes réussies en matière de santé et de sécurité:
l'exemple de SUVA en Suisse et de la vulgarisation à
l'intention des propriétaires forestiers privés en Slovénie; | |
| | iii) Meilleures pratiques en matière d'exploitation
contractuelle des forêts – Réseau européen des
exploitants forestiers; | |

PARTICIPATION

Les participants à la session sont invités à remplir les formulaires figurant à l'annexe II et à l'annexe III. La date limite pour les réservations d'hôtel est fixée au **21 juin 2002**.

DOCUMENTS

Les documents du Comité mixte seront distribués par courrier et figureront également sur le site Web du Comité: <http://www.unece.org/trade/timber/joint-committee>

3. Progrès réalisés dans les domaines intéressant le Comité mixte, problèmes rencontrés et priorités arrêtées (résumés des exposés des pays)
4. Dialogue international sur les forêts, en particulier la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, et activités d'autres organisations internationales intéressant le Comité TIM/EFC/WP.1/2002/4
5. Examen des activités concernant la sylviculture et la gestion des forêts (secteur d'activité 1) et programme pour 2003-2005 TIM/EFC/WP.1/2002/5
6. Examen des activités concernant la récolte et le transport du bois (secteur d'activité 2) et programme pour 2003-2005 TIM/EFC/WP.1/2002/6
7. Examen des activités concernant la formation professionnelle et l'ergonomie appliquée (secteur d'activité 3) et programme pour 2003-2005 TIM/EFC/WP.1/2002/7
8. Adoption du programme de travail TIM/EFC/WP.1/2002/8
9. Questions diverses
10. Élection du bureau
11. Date et lieu de la prochaine session
12. Adoption du rapport.

CALENDRIER PROVISOIRE

Le calendrier suivant est proposé pour la session:

Mardi 12 juin	Matin	Points 1 et 2 i)
	Après-midi	Points 3 et 4
Vendredi 13 juin	Toute la journée	Points 2 ii), 5 et 6
Samedi 14 juin	Matin	Points 2 iii), 7 et 8
	Après-midi	Points 9 à 12
Dimanche 15 juin	Toute la journée	Excursion

NOTES EXPLICATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le Gouvernement irlandais a généreusement offert d'accueillir la vingt-quatrième session du Comité mixte, ainsi que le Séminaire sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts. La session aura lieu du mardi 12 au samedi 14 septembre 2002. Une excursion sera organisée le dimanche 15 septembre à l'intention des participants à la session et des participants au séminaire. Les participants à la session du Comité mixte qui souhaite y prendre part sont invités à remplir le formulaire figurant à l'annexe II; ils doivent également faire leurs réservations directement auprès de l'hôtel à l'aide du formulaire de l'annexe III, **avant le 21 juin 2002**. Après cette date, aucun hébergement ne pourra être garanti.

Point 1 – Adoption de l'ordre du jour

Selon l'usage, le premier point est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 – Sujets spéciaux

À sa quinzième session, le Comité de direction a proposé les sujets suivants:

- La foresterie en Irlande;
- Campagnes réussies en matière de santé et de sécurité: l'exemple de SUVA en Suisse et de la vulgarisation à l'intention des propriétaires forestiers privés en Slovénie;
- Meilleures pratiques en matière d'exploitation contractuelle des forêts – Réseau européen des exploitants forestiers.

Point 3 – Progrès réalisés dans les domaines intéressant le Comité mixte, problèmes rencontrés et priorités arrêtées

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité mixte passera en revue les progrès, les problèmes et les priorités en se fondant sur les exposés des pays. Les délégations établiront leur exposé en se conformant aux directives énoncées à l'annexe I. Les exposés sont extrêmement importants pour les activités du Comité mixte parce qu'ils facilitent les échanges d'informations et l'élaboration d'un programme de travail conforme aux besoins et aux priorités des pays membres.

Les pays sont invités à envoyer un exemplaire de leur exposé au secrétariat avant le **1^{er} juillet 2002**. Le secrétariat les distribuera aux coordonnateurs du Comité mixte qui en feront la synthèse pendant la session. Les délégations sont instamment engagées à respecter le délai fixé et sont invitées à apporter à la réunion **50 exemplaires** de leur exposé, qui seront distribués pendant la réunion.

Point 4 – Dialogue international sur les forêts, en particulier la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, et activités d'autres organisations internationales intéressant le Comité

Le Comité mixte sera informé des activités d'autres organisations internationales se rapportant à son travail et sera invité à présenter des observations sur les modalités actuelles de la coopération et sur l'opportunité de la renforcer. Les représentants du Groupe de liaison de Vienne de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (UIIRF) et de l'Institut européen des forêts (IEF) seront invités à prendre la parole.

Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts ont accordé la plus grande priorité au suivi de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, des activités de la Commission du développement durable (CDD) et du Forum international des forêts. Le Comité mixte sera informé des faits nouveaux survenus depuis sa dernière session et sera invité à s'interroger sur son rôle dans le processus et à adapter au besoin son programme de travail en conséquence, en tenant compte des ressources à la disposition de son secrétariat.

Points 5 à 7 – Examen des activités et programme pour 2003-2005

Le Comité mixte sera informé des faits nouveaux survenus dans chaque secteur d'activité. Il devrait examiner les activités menées à bien et adopter un programme pour 2003-2005 en tenant compte des ressources disponibles pour son secrétariat. Les documents soumis au titre de chacun des points donneront un aperçu général des activités, accompagné de renvois aux documents originaux; les points qui appellent une décision seront signalés à l'attention du Comité.

Les activités et propositions à examiner sont les suivantes:

Secteur d'activité 1

- 1.1 Prévention et maîtrise des incendies de forêt
- 1.2 Nouveaux rôles et modes de fonctionnement des services forestiers
- 1.3 Reboisement
- 1.4 Préparation aux catastrophes en foresterie
- 1.5 Systèmes d'information en foresterie
- 1.6 Foresterie proche de la nature
- 1.7 Biodiversité: de la théorie à la pratique
- 1.8 Autres sujets

Secteur d'activité 2

- 2.1 Routes forestières et transport du bois écologiquement rationnels
- 2.2 Nouvelles tendances de la récolte du bois au moyen de systèmes à câble
- 2.3 Augmentation du volume de bois provenant principalement des forêts privées
- 2.4 Foresterie à des fins multiples dans les zones forestières protégées ou sensibles
- 2.5 Autres sujets

Secteur d'activité 3

- 3.1 Réseau de la main-d'œuvre forestière
- 3.2 EDUFOREST
- 3.3 Participation et partenariats en foresterie
- 3.4 Place des femmes dans la foresterie
- 3.5 La foresterie à la rencontre du public
- 3.6 Partenariats en foresterie
- 3.7 Connaissances traditionnelles sur la forêt
- 3.8 Autres sujets

Point 8 – Adoption du programme de travail

Le Comité mixte sera invité à adopter son programme de travail, présenté également sous forme de tableaux, en se fondant sur un projet établi par le secrétariat et à la lumière des débats qui se dérouleront au titre d'autres points de l'ordre du jour. À la suite de l'examen stratégique du Programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts, le Comité mixte sera invité à rendre compte aux organes principaux des problèmes et des incompatibilités rencontrés, le cas échéant, dans l'application de son programme de travail et à informer de l'adéquation des ressources par rapport aux besoins.

Point 9 – Questions diverses

À ce jour, le secrétariat n'a aucune autre question à proposer au titre de ce point.

Point 10 – Élection du bureau

Le Comité mixte sera invité à élire les membres du Comité de direction qui resteront en fonctions jusqu'à la prochaine session. À l'heure actuelle, le Comité mixte a un président, un président sortant, deux vice-présidents, trois coordonnateurs pour les secteurs d'activité et deux coordonnateurs spéciaux.

		Responsabilité
Président:	M. H. Höfle (Allemagne)	Coordination générale
Ancien président:	M. P. Efthymiou (Grèce)	Liaisons avec l'Europe du Sud
Vice-Présidents:	M. V. Korobov (Fédération de Russie)	Liaisons avec la Fédération de Russie
	M. D. McAree (Irlande)	Liaisons avec l'Union européenne et l'Amérique du Nord
Coordonnateurs:	M. J. Suoheimo (Finlande)	Secteur d'activité 1
	M. S. Rzadkowski (Pologne)	Secteur d'activité 2
	M. M. Büchel (Suisse)	Secteur d'activité 3

Coordonnateurs spéciaux: M^{me} E. Horvathné Sandor (Hongrie)

M. J. Ilavský (Slovaquie)

Place des femmes en foresterie, liaisons avec l'Europe centrale/orientale

Liaisons avec le Comité du bois, la Commission européenne des forêts et l'Europe centrale/orientale

(TIM/EFC/WP.1/2000/2, par. 57)

Point 11 – Date et lieu de la prochaine session

Le Comité mixte devra déterminer la date et le lieu de sa prochaine session. Les pays sont invités à étudier avant la session la possibilité d'accueillir la vingt-cinquième session en 2004.

Point 12 – Adoption du rapport

Le Comité mixte sera invité à adopter le rapport sur sa session en se fondant sur un projet établi par le secrétariat.

ANNEXE I

EXPOSÉS DES PAYS

Invitations aux pays

Les délégations sont invitées à présenter avant la session des exposés sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans les domaines intéressant le Comité mixte. Elles sont également invitées à indiquer les questions prioritaires qui pourraient faire l'objet d'une action éventuelle par le Comité mixte.

À sa quatorzième session, en 1999, le Comité de direction a regretté que relativement peu de pays membres présentent des exposés. Il a confirmé à nouveau que ceux-ci étaient importants pour les activités du Comité mixte, parce qu'ils facilitent les échanges d'informations et l'élaboration d'un programme de travail conforme aux besoins et aux priorités des pays membres. Les exposés n'ont pas à constituer des rapports en bonne et due forme. Il faut plutôt qu'ils offrent un bref aperçu de ce que pensent les spécialistes dans les différents pays.

Points à traiter dans les exposés

Il est proposé de procéder comme pour les sessions précédentes, c'est-à-dire que les exposés devraient comporter trois parties correspondant aux trois grands secteurs d'activité du Comité mixte:

Secteur d'activité 1: Gestion (sylviculture, utilisation de la forêt à des fins multiples, questions écologiques et économiques, commercialisation, systèmes d'information);

Secteur d'activité 2: Technologie (récolte et transport du bois, ingénierie forestière, travaux de sylviculture écologiquement et économiquement rationnels);

Secteur d'activité 3: Formation (des ouvriers, des cadres et des gestionnaires; ergonomie appliquée et sécurité et hygiène du travail);

Pour chaque secteur d'activité, l'exposé devrait porter principalement sur:

- a) Les progrès réalisés, les innovations importantes et l'évolution des lois et de la politique générale au cours des deux dernières années;
- b) Les difficultés rencontrées et les mesures prises pour les surmonter;
- c) Les priorités qui se dégagent pour les activités du Comité mixte.

Longueur – Les exposés **ne doivent pas dépasser deux pages** par secteur d'activité.

Délai – Les pays sont priés de respecter la date limite fixée pour la présentation des exposés au 1^{er} juillet 2002, date avant laquelle le texte intégral doit parvenir au secrétariat:

Jorge Najera
Économiste
Section du bois, CEE, Division du commerce
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10

Télécopie: +41 22 917 0041

Adresse électronique: Jorge.Najera@unece.org

Le secrétariat adressera un exemplaire des exposés des pays aux coordonnateurs chargés du secteur d'activité correspondant, lesquels prépareront les synthèses devant être présentées au Comité mixte.

ANNEXE II

**INVITATION À PARTICIPER À L'EXCURSION ORGANISÉE DANS LE CADRE
DU SÉMINAIRE SUR LE BOISEMENT DANS LE CONTEXTE DE
LA GESTION DURABLE DES FORÊTS**

Dimanche 15 septembre 2002

Les participants à la vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (12-14 septembre) sont invités à participer à l'excursion organisée dans le cadre du Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts (15-19 septembre), qui aura lieu le dimanche 15 septembre.

Il est prévu de visiter plusieurs sites de reboisement dans les comtés de Clare et de Limerick, dans l'ouest de l'Irlande, ce qui permettra d'étudier la planification aux niveaux national, régional et au niveau du site et les aspects liés aux opérations de reboisement, dans le contexte de la gestion durable des forêts.

Le transport se fera en car, à partir du West County Hotel, lieu où se tiennent les réunions; le départ est prévu le dimanche matin et de bonne heure et le retour vers 19 heures. Un repas et des rafraîchissements sont prévus et il y aura une étape culturelle. Le voyage d'étude est gratuit. Il est vivement recommandé de se munir de bottes et de vêtements de pluie, étant donné le caractère imprévisible du temps en Irlande.

Les personnes qui souhaitent participer à l'excursion sont invitées à remplir le formulaire ci-joint et à en adresser un exemplaire à Kevin Collins à l'adresse ci-après. Cela facilitera considérablement l'organisation logistique du voyage.

NOTE: *Pour éviter l'envoi de plusieurs formulaires par le même participant, le formulaire ci-après ne doit être rempli et retourné que par les participants à la session qui ne participeront pas au Séminaire sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts mais qui souhaitent participer à l'excursion. (Ceux qui ont l'intention de s'inscrire au Séminaire international devront indiquer, sur le formulaire d'inscription, s'ils souhaitent participer à l'excursion.)*

Je souhaite participer à la vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (12-14 septembre) ainsi qu'à l'excursion organisée dans le cadre du Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts (15-19 septembre), qui aura lieu le dimanche 15 septembre.

(À remplir en CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

Nom	_____
Prénom	_____
Organisation	_____
Adresse	_____

	_____ Pays _____
Téléphone	_____ Télécopie _____
Adresse électronique	_____

À renvoyer à:

Kevin D. Collins
Inspecteur des forêts
Service des forêts
Ministère de la marine et
des ressources naturelles
Leeson Lane,
Dublin 2 (Irlande)

Téléphone: +353-1-6199383
Télécopie: +353-1-6623180
Adresse électronique: kevin.collins@marine.irlgov.ie

ANNEXE III

FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'HÔTEL

West County Hotel, Ennis, comté de Clare, (Irlande)

Les participants à la vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (12-14 septembre) et/ou au Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts sont invités à faire leurs réservations directement auprès de l'hôtel choisi pour la Conférence, le West County Hotel, à l'aide du formulaire suivant.

(À remplir en CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

Nom _____
 Prénom _____
 Organisation _____
 Adresse _____

 _____ Pays _____
 Téléphone _____ Télécopie _____
 Adresse électronique _____

Je réserve une **chambre individuelle/double** (*souligner votre choix*)

à l'hôtel West County pour nuits; arrivée le septembre et départ le septembre 2002

Prix des chambres (petit déjeuner irlandais et taxes compris): 61 € par personne et par nuit en chambre double; 86 € par nuit en chambre individuelle. La chambre est réglée le jour du départ. Pour réserver, veuillez envoyer un acompte non remboursable de 60 € ou indiquer votre numéro de carte bancaire. L'annulation faite avant l'arrivée donne lieu à des frais du montant d'une nuitée ou à la perte de l'acompte. L'abrégement du séjour donne aussi lieu à des frais du montant d'une nuitée.

Pour réserve, je joins (*cocher la case qui convient*)

un acompte de 60 € []
 les coordonnées de ma carte de crédit []

Carte de crédit _____
 Numéro _____ Date d'expiration _____ / _____
 Nom du titulaire _____

Veuillez adresser le formulaire dûment rempli directement à l'adresse suivante: West County Hotel, Ennis, Co. Clare (Irlande) (tél. +353-65-6823000, télécopie: +353-65-6823759, courrier électronique: cro@lynchotels.com), en rappelant «International Afforestation Seminar» à toute correspondance, avant le 21 juin 2002. Les organisateurs ne peuvent pas garantir une chambre passé ce délai. L'hôtel West County confirmera les réservations par écrit.

Pour votre information, l'hôtel West County dispose d'un centre de loisirs complet et d'une piscine. Pour de plus amples renseignements sur l'hôtel, consulter www.lynchotels.com, qui dispose de liens vers des sites d'information locale et touristique. L'aéroport le plus proche de l'hôtel est l'aéroport international de Shannon, situé à 22 km de la ville d'Ennis. Les détails concernant les transferts seront donnés ultérieurement.